

Déroulement de la réunion

1. Le projet et la concertation
2. La démarche d'élaboration partagée du dispositif de concertation
3. Témoignages de membres du Comité de rédaction
4. Questions sur la démarche
5. Présentation du projet de charte
6. Débat et contributions des acteurs
7. Réactions des membres du CR
8. Réaction du Garant
9. Clôture de la réunion

Le scénario des Métropoles du Sud

Le projet de LGV PACA doit permettre la constitution d'un **systeme ferroviaire global** performant en prenant en compte les engagements du Grenelle de l'Environnement et en intégrant les conditions du développement à grande échelle et à long terme du transport ferroviaire.



3 Comité de Rédaction – Réunion des acteurs du 30 novembre 2010

ILGVPACA.1-CCT-REU.RDA-DIP-MIS-00001

Planning de la concertation Phase 1 (2010 – 2012)

septembre à décembre 2010 :

*Elaboration partagée du dispositif de concertation,
co-construction de la charte.*

janvier 2011 :

*Validation du projet de Charte de la Concertation par
le Comité de Pilotage*

1^{er} Trimestre 2011 :

Organisation des COTERs

Planning de la concertation Phase 1 (2010 – 2012)

juin 2011 : COPIL

- ✓ ***Choix des variantes***
- ✓ ***Poursuite de la concertation sur les variantes choisies***

juin 2011 – février 2012 :

Concertation sur les variantes

février 2012 – juin 2012 :

Préparation du dossier des meilleures variantes

juin 2012 : COPIL

- ✓ ***Choix de la variante et du périmètre de l'EUP***
- ✓ ***Proposition de la variante à soumettre à l'approbation ministérielle pour la phase 2 des études***

La charte de la concertation pour le projet de LGV PACA

- **Quatre précédents de charte pour la conduite de concertations post-débat public chez RFF**
 - **LGV PACA, LGV Poitiers-Limoges, Grands Projets du Sud-Ouest, Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan**

- **Deux spécificités pour cette nouvelle charte**
 - **Contexte post-Grenelle (loi du 12 juillet 2010)**
 - **Co-élaboration de la charte**

La démarche

- **Ateliers départementaux annulés, contributions écrites des acteurs (4)**
- **Réunions (3) du Comité de rédaction (Nice, Toulon Marseille) : élaboration d'un projet de charte**
- **Réunion plénière des acteurs : réactions au projet de charte**
- **Contribution écrite des acteurs : jusqu'au 10 décembre à 12h.**
- **Réunion finale du Comité de rédaction : arbitrages et transmission au Comité de pilotage**
- **Comité de pilotage**

Le Comité de rédaction

- **Mode de composition :**
 - **Pas de désignation, appel aux volontaires**
 - **Coordination des acteurs si nécessaire**

- **Composition :**
 - **10 Cofinanceurs**
 - **6 collectivités non cofinanceurs (1/2/3)**
 - **6 acteurs socio-économiques (2/2/2)**
 - **7 associations (2/3/2)**

Comité de rédaction

Projet de charte de la concertation

Sommaire de la charte

1. Historique et contexte
2. Lexique
3. Objectifs
4. Définitions des acteurs et du public et modalités d'information
5. Les champs de la concertation
6. Articulation concertation et gouvernance
7. Instances de concertation : territoriales et globales, thématiques
8. Calendrier
9. Suivi et évaluation, évolution
10. Pilotage et animation de la concertation

Comment lire le projet ?

- **Textes en noir : écrit en Comité de rédaction (travaux en sous groupe et discussions en plénière) et validé**
- **Textes en rouge gras : écrit en Comité de rédaction, mais non validé car un désaccord subsiste, ou car deux formulations sont possibles (entre [])**
- ***Textes en bleu italique : écrits par Arenes à partir des échanges en Comité de rédaction (production en sous groupe mais pas de discussion approfondie en plénière)***

1. Historique et contexte

Le projet :

- **Débat public en 2005**
- **Études complémentaires 2006-2008**
- **Médiation Cousquer 2009**
- **Décision scénario Métropoles du Sud, juin 2009**
- **Convention de financement des études préalables à l'enquête d'utilité publique**

1. Historique et contexte

La « concertation approfondie » :

- **Consultation des acteurs et information du public 2006-2008**
- **Bilan et recueil des attentes**
- **Élaboration partagée de la Charte**
- **Décision du Comité de pilotage**

2. Lexique

Principales notions dans la charte :

- **Information**
- **Concertation**
- **Consultation**

3. Objectifs

La concertation est ouverte à la participation de tous les publics concernés, à tous les échelons du projet.

Objectifs :

- **Organiser des échanges constructifs conduisant au choix du meilleur projet de LGV (acceptable, réalisable et efficace) en articulation avec le développement du réseau classique dans ses dimensions locales, nationales et européennes.**

3. Objectifs

Articulation à la décision :

- Recueillir les propositions des **[acteurs] [parties prenantes] [publics concernés]** pour la définition progressive du projet, en liaison avec les études et durant celles-ci.
- Contribuer à identifier les enjeux, les points durs, les avancées, pour éclairer, influencer et enrichir les décisions du comité de pilotage.

3. Objectifs

Les autres objectifs :

➤ Cohérence entre projets et territoires :

- Système ferroviaire global, prise en compte des projets de territoire

➤ Information :

- transparence, régularité et disponibilité de l'information

➤ Suivi et évolution :

- Dispositif souple, exemplaire **et innovant**, Évaluation et adaptation de la concertation

4. Définitions des acteurs et du public et modalités d'information

Le public :

- **Définition non restrictive : personnes et organismes concernés par le projet**
- **Équilibre entre les territoires qui se sentent « bénéficiaires » et ceux qui se sentent « impactés » par le projet.**
- **Objectifs de la communication avec le public :**
 - **Donner [au public] [aux citoyens] ...**
 - **Permettre au public d'accéder aux études, expertises, contributions et synthèses réalisées en amont de la concertation**

4. Définitions des acteurs et du public et modalités d'information

Les collectivités et les élus :

- Organismes compétents et gestionnaires de services / Représentation des habitants

4. Définitions des acteurs et du public et modalités d'information

Les acteurs concernés :

- Territoires de projets (*Parcs, Pays, SCOT, etc.*),
- *Collectivités territoriales (Communes, Départements, Région), Etablissements publics de coopération intercommunale, Syndicats mixtes,*
- Associations,
- Instances de concertation *des collectivités* (Conseils de développement, Conseils de quartier, etc.),
- **Agences d'urbanisme,**
- Acteurs socioéconomiques,
- Personnes qualifiées,
- **Universitaires**

■ Diversité des associations

■ Listing des acteurs tenu à jour par RFF

4. Définitions des acteurs et du public et modalités d'information

➤ Experts extérieurs

- Mobilisables à la demande des acteurs ou du garant.

➤ Le garant

- Veille à la mise en œuvre de l'information et la participation du public
- Participe au Comité de pilotage

4. Définitions des acteurs et du public et modalités d'information

➤ Information et communication :

- Réunions publiques
- Site Internet
- Lettre d'information
- Personnes relais
- Information des médias

5. Les champs de la concertation

- **Cadre du projet :**
 - **Systeme ferroviaire, projet de territoire, scénario MDS, prolongement du projet vers l'Italie**

- **Thèmes à aborder**

6. Articulation concertation et gouvernance

- **Comité de pilotage**
 - Diffusion des comptes rendus, et des cahiers des charges des études

- **Collège des acteurs**
 - Société civile qui s'exprime directement auprès du COPIL

- **Comité territorial**
 - Mode de composition homogène, quel équilibre entre les catégories : collectivités locales concernées, organisations socio-économiques, associations représentatives
 - **Définition des associations représentatives**

6. Articulation concertation et gouvernance

- **Comités thématiques :**
 - **Outils de la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études**
 - **Consultation des collectivités concernées**

7. Instances de concertation : territoriales et globales, thématiques

- Réunion départementale des acteurs
- Groupes de travail géographiques
 - Composition ouverte
 - Débattent des enjeux locaux
 - Donnent un avis sur les options de passage
 - Transmettent au Comité territorial
- Groupes de travail thématiques
 - Créés sur des enjeux ou des questions transversales qui émergent

7. Instances de concertation : territoriales et globales, thématiques

Concertation avec les élus

- Réunions régulières des élus en préfecture
- Rencontres régulières et systématiques de RFF avec les élus communaux et intercommunaux

➤ Concertation avec le public

- Réunions publiques avant le Comité de pilotage
- Transmissions des échanges aux Coter et Copil
- Forum Internet
- **Un référendum peut être organisé à l'issue de la concertation.**

8. Calendrier

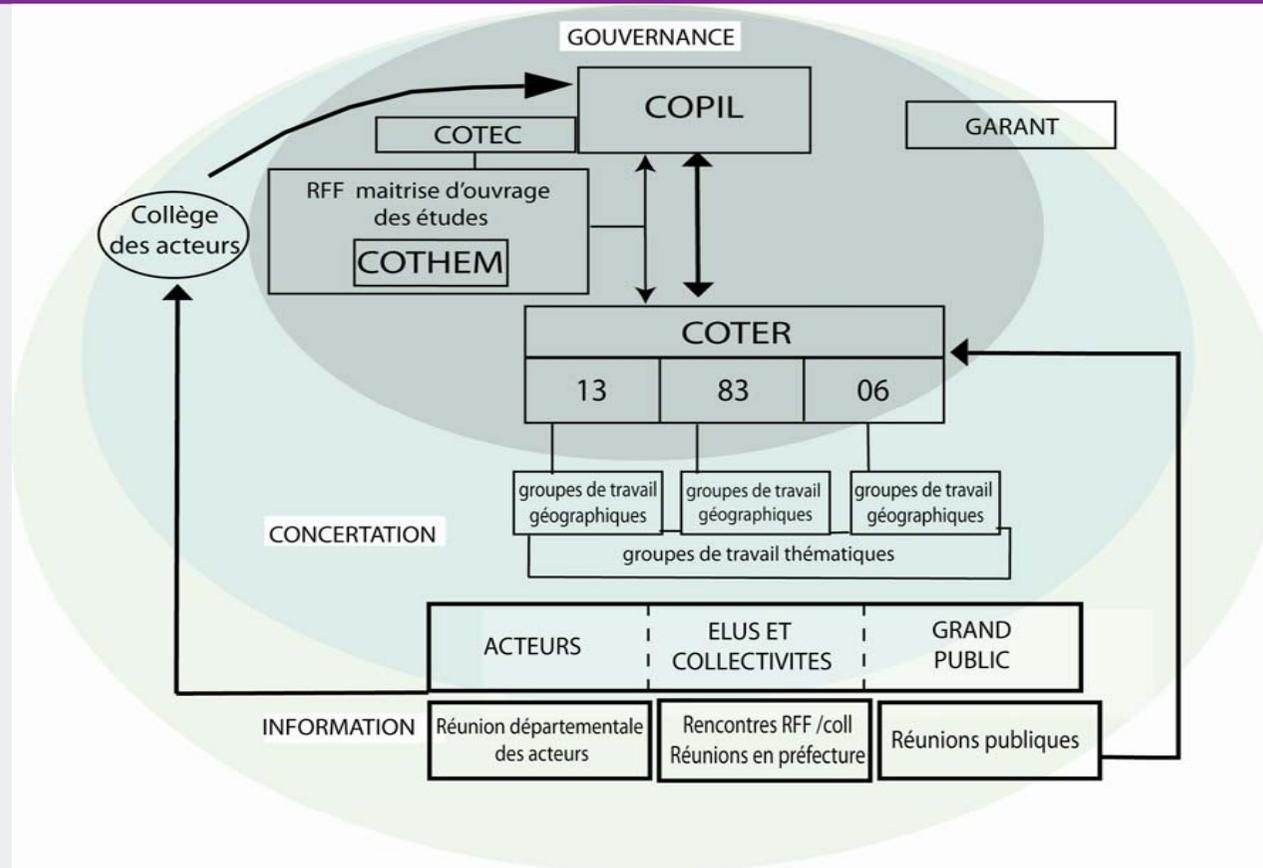


schéma en cours d'élaboration du dispositif de concertation

8. Calendrier

- **Premier semestre 2011 :**
 - **Mise à niveau des acteurs sur le projet**
 - **Critères d'évaluation des scénarios**
 - **Les collectivités territoriales concernées devront également être associées à l'élaboration des scénarios avant le COPIL du mois de juin.**
- **Après juin 2011 :**
 - **Concertation sur les scénarios organisée selon la charte**

9. Suivi et évaluation, évolution

- **Collège des acteurs :**
 - **Évalue, dresse un bilan régulier avant chaque COPIL**
 - **Le garant participe au Collège et des acteurs et à l'évaluation, il transmet au COPIL les propositions d'ajustement**

- **RFF tient à jour les données pour l'évaluation**

10. Pilotage et animation de la concertation

- Délais pour les comptes rendus et les ordres du jour
- Prestataire pour animation et secrétariat de la concertation
- Présentation par RFF au collège des acteurs des moyens consacrés à la concertation

Débat et contributions des acteurs